

Date limite de dépôt du dossier: Vendredi 18 avril 2025

Contenu principal:

Cet appel à projet national est **ouvert aux associations** pour concourir aux objectifs de la politique de la ville précisés lors du dernier [Comité interministériel à la Ville le 27 octobre 2023](#) [1].

## **OBJectifs DE L'APPEL A CANDIDATURES**

- Soutien auprès des associations qui ont un rôle de tête de réseau à l'échelle nationale
  - Leur fonctionnement (ingénierie, formation...)
  - Une ou des actions menées
  - L'innovation et l'expérimentation des projets proposés

Les associations doivent être aptes à accompagner les structures locales, coordonner leurs actions et leur donner une visibilité nationale avec plusieurs missions attendues:

- la mise en réseau et l'animation, qui correspond à l'animation des membres (échanges, rencontres...);
- l'ingénierie, qui comprend les activités d'appui opérationnel aux membres de la tête de réseau (programmes de formation, documentation, supports techniques...) et d'expertise, en lien avec des thématiques d'intervention (études, recherches et développement, prospective...);
- le pilotage de projet, qui consiste à susciter, coordonner ou animer des coopérations autour de projets communs, très fréquemment dans une perspective d'innovation. En fonction du stade de développement du projet, le pilotage peut consister en de l'incubation / expérimentation, de la consolidation, de l'essaimage...

## **priorités retenues pour la période 2024 -2026**

- **Soutien à la parentalité (focus 2025)**
- **santé mentale (focus Grande cause nationale 2025),**
- transition écologique,
- réussite éducative et scolaire,
- emploi, le développement économique et l'entrepreneuriat,
- accès aux droits, aux pratiques culturelles et sportives, au numérique,
- aide à l'accès aux soins et à la prévention,
- amélioration des conditions d'habitat et du cadre de vie,
- promotion de la citoyenneté, de l'engagement et de la participation des habitants,
- cohésion sociale notamment par la médiation sociale et l'attention aux relations entre la jeunesse et les institutions.

La politique de la ville concourt aux priorités interministérielles suivantes, et à ce titre, les projets déposés doivent contribuer à, au:

- la promotion des valeurs de la République,
- respect de l'égalité femme homme,
- la lutte contre toutes formes de discriminations.

## **[Plus d'informations](#) [2]**



## APPEL A CANDIDATURES 2025

### Partenariat national 2025

La Ministre déléguée à la Ville pilote la politique de la ville qui poursuit l'objectif, commun à l'ensemble des ministères concernés et acteurs des territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

A ce titre, la Ministre soutient des associations nationales et des opérateurs qui contribuent à l'animation et à la qualification des acteurs de terrain ou conduisent des projets d'envergure nationale au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Dans ce cadre, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la direction générale des collectivités locales (DGCL) pilotent l'appel à projet national ouvert aux partenaires associatifs pour concourir aux objectifs de la politique de la ville précisés lors du dernier Comité interministériel à la Ville le 27 octobre 2023<sup>1</sup>.

#### OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Cet appel à projet a vocation à soutenir les associations pour :

- Leur fonctionnement (ingénierie, formation...), prioritairement leur rôle de tête de réseau à l'échelle nationale ;
- Une ou des actions menées ;
- L'innovation et l'expérimentation de projets.

Sont considérées comme têtes de réseaux au sens du présent appel à candidatures les associations nationales qui accompagnent des structures locales, coordonnent leurs actions et leur donnent une visibilité à l'échelle nationale, et exercent une ou plusieurs des missions suivantes :

- *La mise en réseau et l'animation*, qui correspond à l'animation des membres (échanges, rencontres...);

<sup>1</sup> <https://www.gouvernement.fr/actualite/les-principales-mesures-du-comite-interministeriel-des-villes>

**Poids :** 193.75 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]

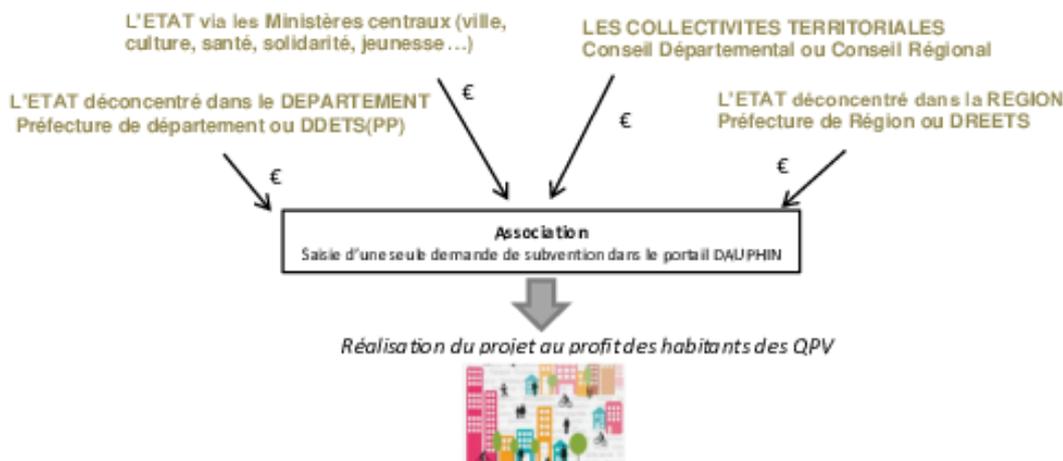


**ANNEXE TECHNIQUE**

**« Campagne de subventions nationales de la Politique de la ville »**

Points d'attention à destination des associations pour remplir la demande de subvention et le budget prévisionnel en ligne sur DAUPHIN sur <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez solliciter plusieurs types de financeurs publics :



Le portail DAUPHIN permet pour un projet donné de déposer une demande de subvention **unique**.

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 € HT
État - ministère (s) relatif (s) au logement et à l'évolution des constructions (ANAH) et/ou autres	0,00 €
Conseil - Région (s)	0,00 €
Conseil - Département (s)	0,00 €
Commune (s) de commune (s) ou d'agglomération (s)	0,00 €

En remplissant les montants dans la partie droite du budget prévisionnel du projet « 74 - Subvention d'exploitation », vous adresserez votre demande de financement à chacun des financeurs sélectionnés.

Ensuite, deux options sont offertes par le portail :

- **Soit le financeur sélectionné utilise le portail DAUPHIN** et la demande lui sera acheminée par l'outil. C'est le cas du Ministère chargé de la ville et des services déconcentrés chargés de la politique de la ville :
  - . Directions départementales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) ou Préfecture de département,
  - . Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).
- **Soit le financeur sélectionné n'utilise pas encore le portail** et vous lui enverrez (par mail ou par courrier) le CERFA généré par DAUPHIN à la fin de la saisie de votre demande de subvention.

**Poids :** 371.62 Ko

[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [4]

**Chapô:** L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la direction générale des collectivités locales (DGCL) pilotent l'appel à projet national ouvert aux partenaires associatifs pour concourir aux objectifs de la politique de la ville.





Thématiques: [Egalité femmes-hommes](#) [6]

[Collectivités / Etablissement public](#) [7]

[Développement durable](#) [8]

[Discrimination](#) [9]

[Education](#) [10]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [11]

[Laïcité](#) [12]

[Politique de la ville - DSU](#) [13]

[Population](#) [14]

[Urbanisme](#) [15]

[Santé](#) [16]

**URL de la source (modifié le 05/03/2025 - 15:13):** <https://www.irev.fr/territoires/appels-projets/politique-de-la-ville-campagne-nationale-2025>

### Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualites-0/quartiers-2030-sur-les-rails-suite-au-comite-interministeriel-des-villes-civ>

[2] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville-la-campagne-nationale-de-demande-de-subvention-2025-est-ouverte-1548>

[3] <https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/appel-a-candidatures-pn-2025-3.pdf>

[4] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/2025-campagne-pn-note-aux-porteurs\\_projets\\_vf-1.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/2025-campagne-pn-note-aux-porteurs_projets_vf-1.pdf)

[6] <https://www.irev.fr/egalite-femmes-hommes-1>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676>

[8] <https://www.irev.fr/developpement-durable>

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3680>

[10] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[11] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>

[12] <https://www.irev.fr/laicite-0>

[13] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[14] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3693>

[15] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3700>

[16] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3698>